



Randonnée n°1594876

## Parcours balisé N°52.

La comtesse Mahaut, fille de Pierre II de Courtenay, n'en reviendrait certainement pas de voir son château-fort ouvert au grand public ainsi que les terres et forêts alentours. Profitez-en lors de belles journées pour allier histoire et patrimoine.

 <b>Durée :</b>	2h55	 <b>Difficulté :</b>	Facile
 <b>Distance :</b>	9,09 km	 <b>Retour point de départ :</b>	Oui
 <b>Dénivelé positif :</b>	126 m	 <b>Activité :</b>	Pédestre
 <b>Dénivelé négatif :</b>	127 m	 <b>Région :</b>	Puisaye
 <b>Point haut :</b>	237 m	 <b>Commune :</b>	Druyes-les-Belles-Fontaines (89560)
 <b>Point bas :</b>	168 m		

## Description

Le départ se fait depuis le parking du château (la Ville).

**(D/A)** S'engager dans la rue qui mène au château en passant sous la porte de la Ville. Passer à droite du château, descendre la rue puis le chemin enherbé en face qui aboutit sur une petite voie. Continuer à descendre pour arriver sur la Place Jean Bertin. Traverser en face sur la passerelle située à droite du grand bâtiment.

**(1)** Longer le lac à main droite et ensuite la rivière la Druyes à main gauche.

**(2)** Au pied de la guinguette, prendre à droite le chemin montant dans une partie végétalisée. Prenez le temps de jeter un œil sur le lac. Arrivé au croisement, bifurquer à droite, puis, parvenu sur la voie goudronnée, la prendre par la droite.

**(3)** Monter la Rue Thiers sur la gauche et, au carrefour indiquant les Mérys-Taingy sur la droite, prendre le chemin entre les deux branches du Y formé par les routes. Longer une partie du bois en lisière, puis rentrer en sous-bois. Atteindre une petite route.

**(4)** Virer à droite et couper une route transversale. Prendre le chemin montant en face. Une première courbe sur la droite et un angle sur la gauche permettent d'entrer dans la partie boisée.

**(5)** De nouveau, couper une route pour continuer sur un chemin. La descente est très courte (150m environ), à droite, se présente un sentier slalomant entre les arbres. Dans le bas, face au champ, prendre à droite (le chemin de gauche n'est pas présent sur le fond IGN).

**(6)** Tourner à gauche, monter et atteindre un espace ouvert (en friche en septembre 2019). Le parcours longe ce champ (un chemin parallèle est aussi présent en bordure de bois).

**(7)** Virer à l'équerre sur la droite. Longer un peu la bordure du champ et pénétrer de nouveau en sous-bois. Parvenir en suivant tout droit à un chemin plus large et empierré. Le prendre sur la droite. Sortir du sous-bois tout en longeant la lisière à main gauche.

**(8)** Franchir ce carrefour en restant sur le chemin principal. La vue s'ouvre sur de grands espaces. Le château commence à pointer ses tours. Laisser filer les chemins latéraux pour atteindre une route. La poursuivre pour retrouver le parking départ **(D/A)**.

## Informations pratiques

Beaucoup de parties ombragées mais aussi des parties fort exposées, alors chapeau nécessaire.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°52 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

## Points de passages

 **D/A - Château Fort de Druyes-les-Belles-Fontaines**

N 47.550578° / E 3.424954° - alt. 205 m - km 0

 **1 Traverser la - Druyes (rivière) - Affluent de l'Yonne**

N 47.548512° / E 3.419327° - alt. 169 m - km 0.66

 **2 Guinguette et point d'accueil touristique**

N 47.548121° / E 3.418501° - alt. 174 m - km 0.74

 **3 Rue Thiers**

N 47.552068° / E 3.420555° - alt. 182 m - km 1.61

 **4 Débouché sur une route**

N 47.573642° / E 3.403818° - alt. 210 m - km 4.45

 **5 Débouché sur une route**

N 47.57396° / E 3.414354° - alt. 229 m - km 5.33

 **6 Chemin transversal**

N 47.570338° / E 3.416741° - alt. 205 m - km 5.98

 **7 Chemin transversal**

N 47.571608° / E 3.421355° - alt. 221 m - km 6.36

 **8 Croisement de chemins**

N 47.563783° / E 3.428323° - alt. 236 m - km 7.48

 **D/A - Château Fort de Druyes-les-Belles-Fontaines**

N 47.550578° / E 3.424954° - alt. 205 m - km 9.09

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en octobre 2020.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

## A proximité

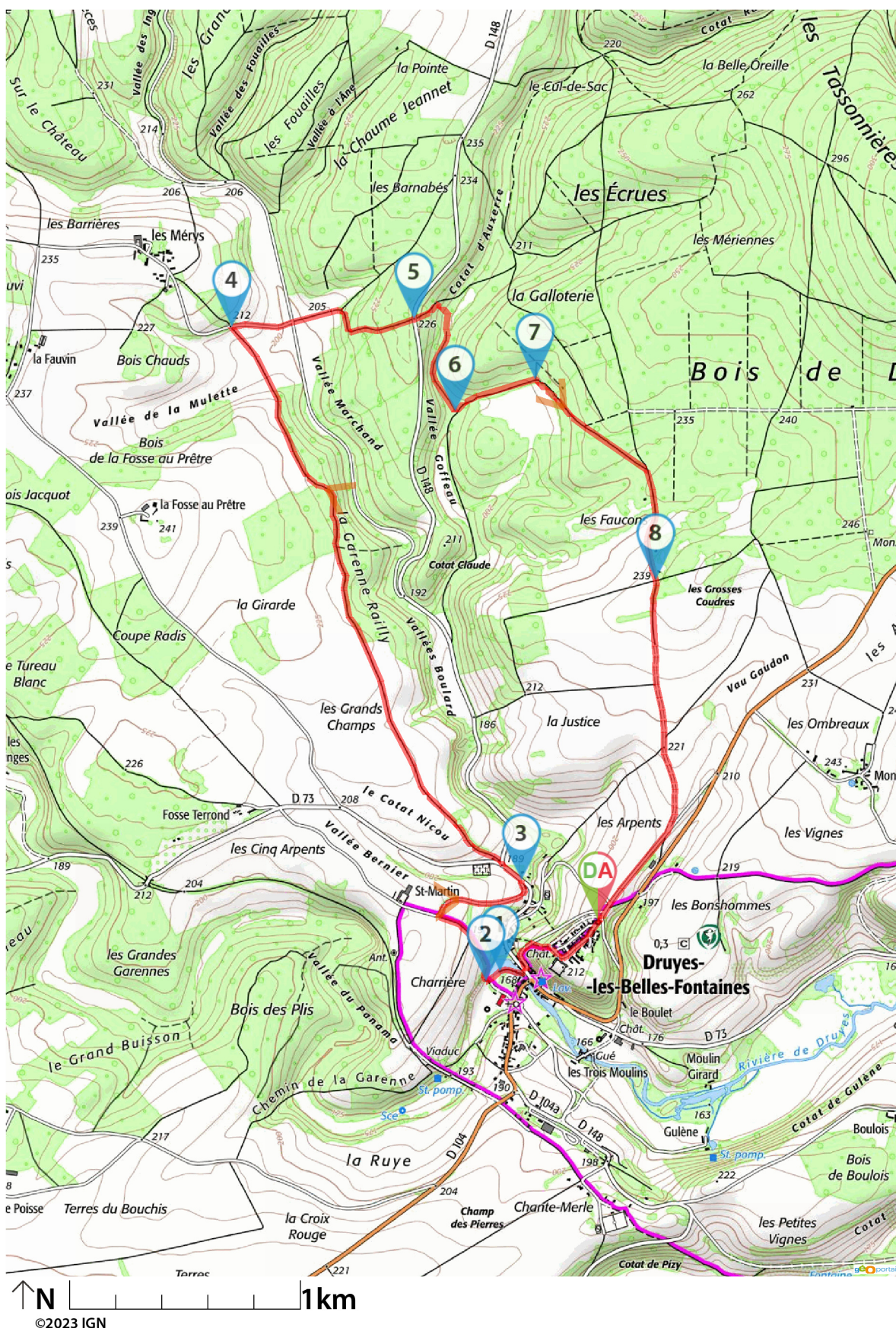
Le château de Druyes et l'aire de pique-nique près du lac ajoutent une touche de dépaysement. La visite du village est enrichissante (le lavoir, les sources, l'église et son Sully, le bon Dieu Jaune...).

Ce village classé comme "Site touristique majeur" a vu naître le Capitaine Coignet et l'ingénieur Jean Bertin (1917-1975), inventeur de l'aérotrain, du naviplane et de l'hydroglisseur.

Druyes-les-Belles-Fontaines a obtenu en 2017 le label Cités de Caractère de Bourgogne Franche-Comté.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-grands-horizons/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

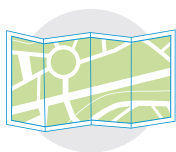
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



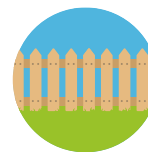
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**